

# LOU BLAGAIRE

Juillet 2026

## TRESSAN

N° 98



Page 1	: Le mot du Maire.
Page 2 - 12	: Infos mairie
Page 13 - 14	: Foyer Rural
Page 15 - 16	: La bibliothèque
Page 17	: La Ribambelle
Page 18	: Club de la 3ème jeunesse
Page 19	: Coin détente et plus...
Page 20	: Les jardins partagés / Actualités

Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec une émotion sincère et une grande fierté que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que Maire de notre commune. Je vous remercie chaleureusement pour la confiance que vous m'avez accordée.

Permettez-moi de renouveler mes remerciements à notre ancien maire M. Daniel Jaudon, créateur de notre journal local, qui nous accompagne depuis de nombreuses années.

- « Tu vois Daniel ton œuvre va perdurer, avec quelques modifications et une équipe de choc, très investie pour prendre ta suite. Merci M. Jaudon. Merci Daniel. »

À l'arrivée du printemps, notre village s'est paré de ses plus belles couleurs. Les jours se sont allongés, la nature a repris vie, et c'est toute notre commune qui a retrouvé une énergie nouvelle. Cette saison symbolise aussi le renouveau, à l'image du mandat que nous entamons ensemble, placé sous le signe de l'écoute, du partage et de l'engagement.

Je suis heureuse de vous annoncer que de nombreuses animations estivales viendront ponctuer les mois à venir: fêtes de village, Place au Terroir et d'autres animations proposées par nos associations. Ces moments festifs sont essentiels pour renforcer les liens entre nous et faire vivre pleinement notre belle commune. Ces événements sont rendus possibles grâce à l'engagement de nos associations, de nos bénévoles et de nos équipes municipales, que je tiens à remercier chaleureusement. Leur énergie et leur dévouement sont au cœur de la réussite de ces événements.

Je vous invite à participer nombreux à ces rendez-vous, à vous rencontrer, à échanger et à continuer de faire vivre l'esprit chaleureux et convivial de notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous un merveilleux été, riche en moments de joie et de partage.

Avec toute ma considération,

Votre Maire, Valérie Astier

### SOIREE DU 13 JUILLET 2026

La municipalité organise sur la place du Jeu de Ballon une soirée dansante avec sa traditionnelle brasucade.

La participation est de 12 euros.

(gratuit pour les enfants jusqu'à l'entrée en 6ème)

**Les inscriptions seront reçues à la mairie et à l'épicerie  
à partir du 22 juin jusqu'au jeudi 9 juillet à 12 heures**

Prévoir couverts et bouteilles vides pour la boisson.

## Au fil du temps ...

### Une page se tourne.

Le nouveau numéro de « Lou Blagaïre » est arrivé !

Ce premier numéro réalisé par la Commission Communication et Information marque le début d'une nouvelle étape dans l'histoire de notre journal communal. Nous avons à cœur de poursuivre cette belle aventure et espérons être à la hauteur du travail accompli par Daniel Jaudon, qui a assuré la création, la rédaction et la publication de « Lou Blagaïre » pendant près de vingt-cinq ans.

Nous tenons à le remercier chaleureusement pour son engagement sans faille, en tant que Maire de notre commune, mais aussi en tant que fondateur et rédacteur de ce journal. Grâce à son investissement, son sérieux et sa passion, « Lou Blagaïre » est devenu au fil des années un véritable lien entre les habitants, un espace d'information, de partage et de valorisation de la vie locale. À l'heure où le numérique s'est imposé dans notre quotidien, « Lou Blagaïre » a continué d'accompagner les habitants, conservant toute sa place dans la vie de notre village. Conscients de l'importance de cet héritage, nous nous attachons à préserver l'esprit qui a fait le succès de ce journal, tout en lui apportant une légère touche de nouveauté. Notre souhait est de le faire évoluer en douceur, dans le respect de son identité, afin qu'il continue à informer, rassembler et faire vivre notre commune.

Nous restons également à l'écoute des idées, suggestions et propositions de tous nos lecteurs, petits et grands, afin que « Lou Blagaïre » demeure un journal vivant, construit avec et pour les habitants.

Bonne lecture à toutes et à tous !

L'équipe Communication et Information



# Au fil du temps ...

## Un grand merci à Daniel !

Après près de 100 numéros publiés et plus de 1100 pages rédigées, relues et mises en forme, Daniel Jaudon a tourné la dernière page de cette remarquable aventure éditoriale.

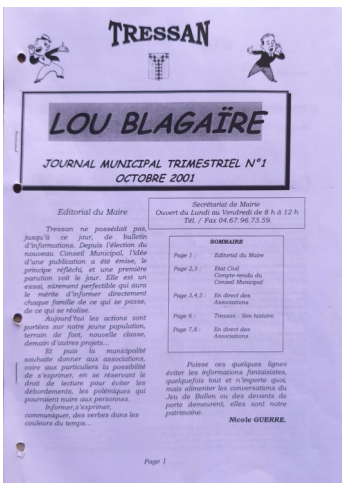
Aujourd'hui, Daniel - si tu nous permets cette familiarité empreinte d'affection et de respect - les rôles s'inversent. Désormais, c'est toi qui ouvriras ta boîte aux lettres avec curiosité, peut-être même avec une certaine impatience, pour découvrir chaque nouveau numéro de « Lou Blagaïre », comme nous l'avons fait pendant toutes ces années.

Nous savons bien qu'en lisant ces quelques lignes, l'émotion risque d'être au rendez-vous. Connaissant ta sensibilité, peut-être que quelques larmes viendront accompagner cette lecture... mais ce n'est pas notre intention première. Ce que nous souhaitons avant tout, c'est que tu saches à quel point nous te sommes reconnaissants. Nous mesurons aujourd'hui encore davantage le travail que représente la réalisation d'un tel journal : rechercher les informations, rédiger les articles, relire, mettre en page, publier...

Un engagement de chaque instant que tu as assumé avec rigueur, constance et dévouement pendant toutes ces années. À travers ces quelques mots, nous voulons te témoigner toute notre gratitude, mais aussi toute notre affection, notre admiration et notre profond respect pour le travail accompli au service de notre commune et de ses habitants. Nous sommes reconnaissants, tout comme les nombreux lecteurs de « Lou Blagaïre » qui, au fil des années, ont apprécié, attendu et partagé chaque numéro.

Cet hommage est celui de toute une communauté qui mesure aujourd'hui l'importance de ton engagement et l'héritage que tu nous transmets. Et parce que certaines images parlent parfois mieux que les mots, nous vous invitons à découvrir ci-après quelques souvenirs de cette belle aventure : Le tout premier numéro — qui nous ramène déjà quelques années en arrière — ainsi que le dernier retraçant l'histoire de « Lou Blagaïre » au fil du temps. Merci, Daniel, pour ces vingt-cinq années de partage, d'information et de dévouement.

Aujourd'hui, c'est tout Tressan qui te dit simplement : Merci !



N°1 LOU BLAGAÏRE (2001)

25 ans après

N°97 LOU BLAGAÏRE (2026)

# Budget communal 2025-2026

## COMMUNE DE TRESSAN RESULTATS DU BUDGET 2025

Dépenses de Fonctionnement  
464 214.07 €

Excédent : 115 848.34 €

Recettes de Fonctionnement  
580 062.41 €

Dépenses d'Investissement  
107 656.20 €

Excédent : 84 030.09 €

Recettes d'Investissement  
191 686.29 €

**RESULTAT 2025 : + 199 878.43 €**

### Remplacement éclairage public par du LED – Dernière Tranche :

3065.68 €



### Travaux et achats d'investissement réalisés en 2025

#### Salle des Associations

Travaux toiture

#### Cantine

Porte local  
Remplace chauffe-eau

### Plan de travail – 1 140.00 € – Cantine scolaire



### Clocher : Mise en valeur par 3 projecteurs LED 1609.20 €



#### Divers

Remplacement compteur Corbillard  
Travaux caniveau – Rue Haute  
Corbeilles sur pied  
- Colonne semi-enterrée, Chemin Neuf  
Révision du PLU – Acompte 13 510.00 €



Aire de tri

### Plan de travail et plonge - 1018.80 € Salle des Fêtes



#### Ecole

Mobiliers  
Installation climatiseur  
Vidéo projecteur et matériel informatique

#### Salle des Fêtes

Alarme  
Défibrillateur  
Remplacement tables et chaises

### Matériel Service Technique – 12 721.00 €

Débroussailluse auto-portée



### Panneaux de signalisation – 806.84 €

Chemin des Arainiès



Salle des Mariages - Bibliothèque



### Mobilier – 3 024.00€

Salle de Conférence, Mairie  
2<sup>ème</sup> étage du Château



## COMMUNE DE TRESSAN – BUDGET 2026

Dépenses de Fonctionnement  
536 867.64 €

Recettes de Fonctionnement  
536 867.64 €

Dépenses d'Investissement  
274 691.09 €

Recettes d'Investissement  
274 691.09 €

### PRINCIPALES ACTIONS PRÉVUES EN 2026

Achat de matériel informatique pour la mairie  
 Mise en révision du Plan Local d'Urbanisme  
 Réhabilitation de la Place du Jeu de Ballon  
 Pose parquet à la salle des associations  
 Extension des ateliers municipaux  
 Remplacement lanterne Fontaine Fraîche  
 Réaménagement du stade  
 Divers travaux d'entretien des bâtiments et de la voirie...

Fiscalité locale

#### A TRESSAN, les taux d'imposition ne changent pas en 2026

Taxe foncière sur le foncier bâti : 38.38 %

Taxe foncière sur le foncier non bâti : 74.71 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 12.20 %

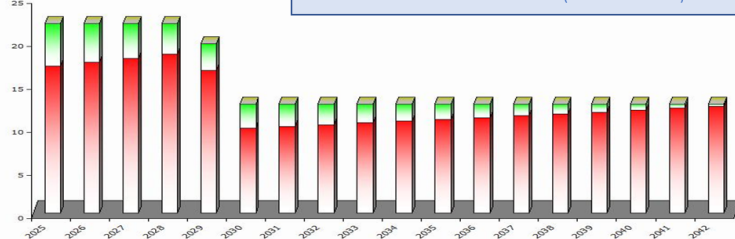
Endettement

Etat de la dette au 01/01/2026

2 prêts en cours :

Achat du Château : 110 000 € (termine en 2029)

Travaux Château : 250 000 € (termine en 2042)



Indemnité de fonction des élus

#### INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS 2025

JAUDON Daniel, Maire : 17 194.80 (coût total charges comprises : 20 713.20)

MOYANO Sylvie, 1ère Adjointe : 4 565.28 (coût charges comprises : 5 499.48)

GOMEZ David, 2nd Adjoint : 4 565.28 (coût charges comprises : 5 499.48)

## ÉCOLOGIE

Une belle mobilisation citoyenne !

Le samedi 18 avril 2026, dans le cadre de la Semaine Départementale de Ramassage et du Tri des Déchets Abandonnés, plus d'une vingtaine d'habitants de tous âges ont répondu présents à l'appel de la commune de Tressan.

Réunis à la mairie autour d'un café convivial, les participants se sont ensuite répartis en trois groupes pour effectuer le ramassage des déchets le long des routes départementales D123E1B et D123E1C.

Dans une ambiance chaleureuse et pleine de bonne humeur, les bénévoles ont collecté au moins une dizaine de sacs de déchets abandonnés.

Au delà de cette belle récolte, cette matinée a surtout été marquée par l'esprit de convivialité et l'engagement de chacun. Une expérience réussie qui donne déjà envie de renouveler l'opération et d'organiser d'autres actions de ramassage à l'avenir.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour leur mobilisation, leur enthousiasme et leur bonne humeur.



### État civil

#### Naissances :

Thalya DOMERGUE, née le 19/04/2026 fille de Noémie BARDE et de Patrice DOMERGUE.

Erratum: Erreur de transcription dans l'édition N°97 du mois d'avril 2026

Rectificatif: « Louison MANECY PICHON, née le 18/02/2026, de Clara PICHON et de Martin MANECY »

#### Mariages :

Viviane BERQUELANGE et Olivier DEBEIRE le 16 mai 2026

Priscilia WINTHER et Steven MONTIALOUX le 5 juin 2026

#### Décès:

Mohamed CHIKH le 10/03/2026

Claudine DAUMAS le 14/05/2026

## Commémoration 8 Mai

La commémoration du 8 mai a rassemblé une soixantaine de personnes devant notre monument aux morts. Après le discours de Madame le Maire, Valérie ASTIER, et la lecture de la lettre de la ministre des Armées, Mme Catherine VAUTRIN, Elio et Suzanne, de la classe CM1-CM2 de Mme Galtier, nous ont lu plusieurs textes. Une minute de silence a été respectée avant l'interprétation du « Chant des Partisans » interprété par Lili, Giulia, Omisha et Jonah, de la classe de CE1-CE2 de M. Jean-Christophe Bort.

La commémoration s'est terminée par un moment convivial autour du verre de l'amitié sur le parvis de l'école.

Le conseil municipal remercie les professeurs des écoles, les enfants ainsi que l'ensemble des administrés qui sont venus nombreux participer à cette commémoration.



# LA SIRÈNE D'ALERTE : Pourquoi elle retentit et que faire?

Chaque premier mercredi du mois à 12 h, les sirènes du Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) sont déclenchées pour un test national. Ce test n'est pas une alerte réelle : il permet de vérifier le bon fonctionnement du dispositif. En cas d'urgence réelle, les sirènes sont mises en route par le maire ou le préfet afin d'alerter la population immédiatement.

## Reconnaître le signal

Le signal national alterne de phases montantes et descendantes. Cette variation capte naturellement l'attention du cerveau humain: on ne peut pas vraiment l'ignorer: « attention quelque chose d'important se passe! »

Signal modulé (montant / descendant) : 3 séquences d'1 min 41 s chacune, séparées par 5 s de silence.

Fin de l'alerte : signal continu de 30 s.



## Ce qu'il faut faire dès que la sirène retentit :

Mettez-vous en sécurité sans délai : si vous êtes dehors, rentrez dans un bâtiment clos.

Informez-vous via les médias officiels (Radio France, France Télévisions) et les communiqués de la mairie ou de la préfecture.

Respectez strictement les consignes indiquées (confinement, évacuation, etc.).

N'allez pas chercher vos enfants à l'école : ils sont pris en charge et protégés par le personnel enseignant.

Ne téléphonez qu'en cas d'extrême urgence pour ne pas saturer les réseaux.

Le risque, c'est la menace d'un événement dangereux sur des enjeux humains, économiques ou environnementaux.

## Il existe 5 types de menaces et risques majeurs :

- ◆ Naturels : inondations, vagues de chaleur, tempêtes, sécheresses.
- ◆ Technologiques : accidents industriels, ruptures de barrage.
- ◆ Sanitaires : épidémies, épizooties.
- ◆ Cyber : attaques informatiques.
- ◆ Terrorisme : attentats, radicalisation.

FR-Alert est un système d'alerte des populations (alerte sur téléphone).

Diffusion cellulaire (4G/5G) : notification sonore spécifique (peut retentir même en mode silencieux).

SMS géolocalisé : message reçu sur tous types de téléphones (2G à 5G).

- ◆ Europe : 112
- ◆ Personnes sourdes / malentendantes (SMS) : 114
- ◆ En mer : 196
- ◆ Urgence aéronautique : 191

La sirène est un geste collectif de protection : simple, reconnaissable et pensé pour la sécurité de tous.

Samu	Police	Pompiers
15	17	18
		

## 1. Zones concernées

Les règles s'appliquent :

- Dans les bois, forêts, garrigues, maquis, landes, plantations forestières ;
- Et jusqu'à **200 mètres autour** de ces zones.

## 2. Interdictions générales

### Feu interdit

Il est interdit à toute personne non autorisée :

- D'allumer ou porter du feu ;
- De jeter des objets en combustion ;
- De brûler des déchets verts sans conditions prévues.

## 3. Périodes de risque

### Du 1er juin au 30 septembre : période très dangereuse

Le feu est **strictement interdit** sauf rares exceptions prévues.

Cette interdiction peut être prolongée si :

- Météo très sèche ;
- Risque incendie élevé.

Le feu est aussi interdit toute l'année :

- Si le vent dépasse 30 km/h ;
- En cas de pollution atmosphérique importante.

### Du 1er février au 31 mai et du 1er au 31 octobre

Le brûlage de végétaux est possible uniquement :

- Après déclaration en mairie ;
- Déposée au moins 15 jours avant.

### Du 1er novembre au 31 janvier

Le brûlage est autorisé sans déclaration préalable, mais :

- Le SDIS (pompiers) doit être prévenu au début et à la fin ;
- Les règles de sécurité restent obligatoires.

## 4. Brûlage des végétaux

Le brûlage des déchets verts est normalement interdit.

Il n'est autorisé qu'en dernier recours, notamment :

- Débroussaillage obligatoire ;
- Activités agricoles ;
- Travaux forestiers ;
- Destruction d'espèces invasives ou végétaux malades.

## 5. Conditions obligatoires pour brûler

Quand le brûlage est autorisé :

- Prévenir les pompiers (18 ou 112) ;
- Feu uniquement de jour ;
- Extinction avant le coucher du soleil ;
- Surveillance permanente ;
- Moyens d'extinction disponibles ;
- Vent  $\leq$  30 km/h ;
- Pas d'épisode de pollution ;
- Distance de sécurité avec voisins, routes et lignes électriques.

Interdictions supplémentaires :

- Brûler sous les arbres ;
- Utiliser des pneus ou déchets pour allumer ;
- Transporter des végétaux ailleurs pour les brûler.

## 6. Cigarettes et déchets

### Interdiction de fumer

Du 1er juin au 30 septembre :

- Interdit de fumer en extérieur dans les zones à risque et à moins de 200 m.

Le jet de mégots est interdit partout toute l'année.

### Dépôts sauvages

Interdits partout.

## 7. Feux d'artifice et dispositifs pyrotechniques

### Interdits :

- En vigilance rouge incendie ;
- Par vent > 30 km/h ;
- Toute l'année pour les particuliers dans les zones à risque.

Des spectacles professionnels restent possibles sous conditions et déclaration préalable.

## 8. Feux festifs (Saint-Jean, carnaval...)

Autorisés sous conditions :

- Accord du propriétaire ;
- Parfois accord du maire ;
- Interdits par vent fort ou risque incendie élevé.

Mesures de sécurité obligatoires :

- Zone dégagée ;
- Surveillance ;
- Moyens d'extinction ;
- Appel au SDIS.

## 9. Lanternes célestes

Interdites toute l'année dans tout le département.

## 10. Barbecues et feux alimentaires

### Interdits :

- Barbecues sauvages ;
- Feux de camp en milieu naturel ;
- Usage en période très dangereuse ou vent fort.

### Autorisés sous conditions :

- Avec accord du propriétaire ;
- Zone dégagée ;
- Surveillance continue ;
- Moyens d'extinction disponibles.

Les réchauds portatifs sont autorisés hors période dangereuse et sans vent fort.

## 11. Cas particuliers

### Agriculture

Bougies antigel autorisées pour protéger les cultures.

### Apiculteurs

Enfumeurs autorisés avec fortes précautions.

## 12. Dérogations

Le préfet peut accorder des autorisations exceptionnelles après demande officielle.

## 13. Sanctions

Les infractions peuvent entraîner :

- Une amende de 4e classe ;
- Des poursuites pénales si un incendie est causé.

En cas de feu :

- Appeler immédiatement le 18 ou le 112.



## Baignade en rivière : un drame qui appelle à la vigilance

Un terrible accident est survenu sur la commune de Tressan le 14 juin.

Un père de famille a perdu la vie en tentant de sauver son enfant lors d'une baignade. Ce drame nous rappelle que les baignades sauvages comportent de nombreux dangers : courants, trous d'eau, racines immergées, rochers glissants ou encore choc thermique. La surveillance des enfants au bord de l'eau et dans l'eau est indispensable en permanence. Chez les adolescents, la prudence est également essentielle : éviter les baignades isolées, les zones inconnues et les prises de risques inutiles. Avec l'arrivée des fortes chaleurs, la vigilance de chacun est essentielle. Aucun lieu de baignade naturel n'est sans risque.

# Tressan au cœur du nouveau Géoparc mondial UNESCO des Terres d'Hérault



Depuis le 23 avril 2026, les Terres d'Hérault ont officiellement intégré le réseau prestigieux des Géoparc mondiaux UNESCO. Une reconnaissance internationale qui met en valeur un territoire d'exception et qui concerne directement des communes comme Tressan.



## Un Géoparc, c'est quoi ?

Un Géoparc mondial UNESCO est un territoire reconnu pour la richesse de son patrimoine géologique : roches, reliefs, paysages et histoire de la Terre.

Dans les Terres d'Hérault, les scientifiques retracent plus de 540 millions d'années d'histoire à travers les gorges, les plateaux, les grottes et les anciens reliefs volcaniques. Le territoire couvre plus de 110 communes et environ 2046 km<sup>2</sup>.

Mais un Géoparc ne se limite pas à la géologie : il s'agit aussi d'un projet de développement local durable, qui associe protection de la nature, culture et économie.



## Un label qui engage le territoire

Ce label UNESCO permet de :

Protéger les paysages et la biodiversité , encourager un tourisme plus respectueux, valoriser les producteurs, artisans et viticulteurs promouvoir la culture et le patrimoine local, soutenir un développement économique durable.



## Et pour Tressan ?

Pour un village comme Tressan, cette reconnaissance représente une vraie opportunité. Entre vignobles, paysages méditerranéens et proximité de sites naturels majeurs, le territoire s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Le Géoparc pourrait renforcer un tourisme plus doux, basé sur la découverte, la nature et le patrimoine local.



## Des sites remarquables autour de Tressan

Le Géoparc rassemble de nombreux lieux emblématiques : Lac du Salagou et ses paysages de terres rouges, le cirque de Mourèze - sculpté par l'érosion, Saint-Guilhem-le-Désert village médiéval classé parmi les plus beaux de France, le célèbre Pont du Diable, la spectaculaire Grotte de Clamouse, le dolmen de Gallardet témoin de la Préhistoire locale et les traces paléontologiques de Mèze.



## Un patrimoine tourné vers l'avenir

Le Géoparc des Terres d'Hérault ne se limite pas à raconter le passé. Il prépare aussi l'avenir : adaptation au changement climatique, gestion de l'eau, préservation des sols agricoles et transmission du patrimoine aux jeunes générations.



## Pour conclure...

Dans les Terres d'Hérault, certains disent avec humour que la Terre est tellement ancienne... qu'elle pourrait presque donner des cours d'histoire.

Et ici, même les paysages semblent dire : *"prenez votre temps, vous êtes sur plusieurs millions d'années de décor."*



## Une agence postale communale : qu'est-ce que c'est ?

La Poste et la municipalité signent un accord pour maintenir les services postaux sur la commune. La Poste met le matériel et mobilier en place et attribue une enveloppe mensuelle à la mairie qui met à disposition un local et gère le personnel et le fonctionnement. Ce partenariat entre la Poste et la commune de Tressan dure depuis 2007. Sabine a été votre première interlocutrice, Vanessa a pris la suite en 2025, et c'est maintenant Sandrine qui vous accueille.

Par conséquent, vous pouvez privilégier l'agence postale communale de Tressan pour réaliser vos opérations postales ou bancaires, vos envois, et achats de timbres ou autres produits : une question de réflexe !

## Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 14:00 à 17:15  
Fermé le mercredi et le samedi.

Les services sont dits « de dépannage ». Moins complets que dans un bureau de poste de ville, ils répondent tout de même à beaucoup d'attentes.

## Les services bancaires et postaux proposés à l'agence postale:

- Services bancaires pour les clients de La Banque Postale :
  - Retraits et versements sur des comptes CCP ou épargne
  - Les représentants légaux des associations et personnes morales peuvent effectuer des retraits et des versements. (*Les opérations sur des livrets des moins de 18 ans sont impossibles en agence postale*).
  - Dépôts de chèques.
  - Une pièce d'identité et un justificatif de compte, vous seront demandés pour toute opération bancaire.
- Services Courrier-Colis de La Poste :
  - Affranchissement des courriers et colis, avec les options de suivis, recommandés, avec ou sans avis de réception,
  - Vente de toute une gamme de produits : timbres, enveloppes (timbrées Lettre verte, lettres service plus, lettres vertes suivies ou recommandées), colis prêts-à poster (emballages neutres, France, Europe ou international) carnets de timbres suivis, stickers suivis, étiquettes colis...

*Le courrier est relevé le lendemain par le facteur. Selon les demandes, certains produits sont sur commande. Pour les envois de marchandises hors Union Européenne, penser à réaliser préalablement la déclaration de douane CN23 sur internet sur : [laposte.fr](http://laposte.fr).*

  - Réalisation des contrats de réexpédition, de procurations postales...
  - Retraits et dépôts de lettres suivies, recommandées et colis.
  - Proposition du service « veiller sur mes parents »
  - Services « La Poste Mobile » : forfaits, recharges et box (réseau Bouygues)
  - Vente des pièces de la monnaie de Paris (Série actuelle : Le Seigneur des Anneaux)

*Possibilité de payer par CB, chèque (avec la pièce d'identité) ou espèces.*

Nous espérons que ces informations vous auront aidé à mieux comprendre tous les services qui vous sont proposés, et vous convaincront de pousser la porte de l'agence postale plus régulièrement.



## Foyer Rural de Tressan !

Nous vous souhaitons un bel été. Retour en image sur les trois événements majeurs de mars, avril et mai derniers : le **Printemps des poètes**, les **Festivités printanières de Pâques** et le spectacle **Josette et Mustafa**. Poésie, concerts, olympiades, vide grenier, brasucade, marionnettes, kamishibai, pétanque, repas de Pâques, jeux... Vous avez été nombreux à chacun de ces rendez-vous. Merci à toutes et tous pour votre fidélité et votre confiance !





## Prochains rendez-vous :

**Soirée d'été // samedi 8 août 2026 à partir de 19h, Place du jeu de ballon**

Comme chaque année, ce rendez-vous estival nous permettra de fêter l'été autour d'un bon repas puis sur la piste de danse. Réservez votre repas auprès de l'Épicerie ou à la Mairie entre le 15 et le 31 juillet. A l'heure où nous écrivons cet article, nous savons déjà que c'est à nouveau Valéria qui concoctera le dessert !

**Assemblée Générale Annuelle // vendredi 11 septembre 2026 à 19h30 à la Distillerie**

Chaque année, l'équipe du Foyer Rural (Conseil d'Administration) se renouvelle et se complète dans une belle diversité. Le nombre et la qualité des événements organisés pour Tressan dépendent directement du nombre et de la qualité des membres de l'équipe. Rejoignez-la et participez aux décisions et à l'organisation ! Vous serez alors sollicités pour 7 ou 8 réunions par an ainsi que pour l'organisation des événements. Envoyez un mail avant le 28/08/2026 pour vous inscrire.

**Caisse à savon et Journée des associations  
samedi 12 septembre 2026 à partir de 10h, Place de l'église**

**CONSTRUISEZ VOTRE CAISSE À SAVON.** Après le succès de l'année dernière, on remet ça !!! Éléments obligatoires : 4 roues, direction, freins. Équipement obligatoire : casque, gants, chaussures (pas de claquettes ou de tongs). Soyez également créatifs et imaginatifs pour customiser votre caisse à savon : décor, accessoires, costumes, musique, klaxon...

*Attention : à l'heure où nous écrivons cet article, cette date est encore en cours de discussion avec la Mairie et les autres associations tressanaises... Elle paraît cependant la plus probable.*

# Voici le point sur le réseau des bibliothèques de la vallée de l'Hérault

Des nouvelles de la bibliothèque:

L'année scolaire touche bientôt à sa fin, certains pensent aux prochaines vacances, les lycéens, les étudiants pensent avec anxiété à leurs partiels, à leurs examens, leurs concours, aux décisions de parcoursup....

A la bibliothèque nous avons continué à proposer diverses animations :

## DES HISTOIRES RACONTÉES EN MUSIQUE :

Le jeudi 2 avril en partenariat avec l'école de musique, le jeune public a pu plonger dans l'univers doux et poétique des Racontines. Pensées spécialement pour les tout-petits, ces séances mêlent récits, comptines, chansons et ritournelles pour éveiller l'imaginaire et les sens. Tapis, objets et instruments de musique viennent parfois enrichir l'expérience, accompagnant Ezeka dans ses *Racontines* ....



## CONFERENCE Raymond DEPARDON

Le vendredi 3 avril, Marie Chantal Quellier certifiée en Histoire de l'art, nous a présenté une conférence sur le photographe Raymond Depardon.



Un grand merci à Marie Chantal pour la qualité de ses interventions qui se déroulent devant un public toujours aussi nombreux et fidèle.

*Raymond Depardon est l'un des plus grands noms de la photographie et du cinéma tant en France qu'à l'international.*

*Fils de paysans, il découvre la photographie étant enfant et choisit, comme premier sujet, la ferme de ses parents et cet environnement rural qui marquera profondément son travail.*

*Dans les années 1960, il devient photojournaliste pour l'agence Dalmas. En 1966, il fonde l'agence Gamma avec Gilles Caron et en 1978 commence à travailler avec Magnum.*

*En 1984, il participe à la Mission Photographique de la DATAR.*

*Ses reportages photographiques, souvent accompagnés de textes et d'annotations, défient les conventions et témoignent d'une vision unique du monde.*

*Raymond Depardon a également réalisé vingt-cinq longs métrages salués par la critique, dont plusieurs avec Claudine Nougaret. En 1995, Délits Fragrants remporte un César.*

*En 1988, Urgences remporte le Grand Prix du documentaire de Florence, tandis qu'Un homme sans l'occident (2023) fait partie de la Sélection du Festival de Venise.*



Raymond Depardon a photographié de nombreux paysages de notre département ; une exposition de ses photos prêtée par l'association ISOPHOTOS de Vendémian est exposée dans notre bibliothèque et visible aux heures d'ouverture.



## ATELIER DE DESSIN

Le mercredi 27 mai à 10h45, un atelier de dessin s'est tenu dans la salle des expositions au deuxième étage sur le thème : **DESSINE TA BD** en partenariat avec l'association *Tapatoudi*. Cet atelier était destiné aux enfants à partir de 7 ans, il a été animé et dirigé par l'autrice-illustratrice NINA SIX .

## MUSISPECTACLEL FloReciKa

Le vendredi 12 juin à 10h30 musispectacle pour les enfants de moins de 3 ans

De tout petits sons de grelots...nimbée de lumière, une fée flamenco apparait dans le silence de la nuit.

Tombée, elle déambule au milieu du public...Elle se faufile sans bruit et danse telle une luciole...



**LES NOUVEAUTES** : des romans, des documentaires sur l'actualité, des témoignages...  
A retrouver à la bibliothèque



A partir du 5 juin, changement d'horaires:

Le mercredi de 9H à 12H

Le vendredi de 16H30 à 19H30



### Vacances d'été:

La bibliothèque sera ouverte tout le mois de Juillet  
Elle sera fermée durant le mois d'août.

Réouverture: le **Mercredi 2 septembre 2026**

## Écoles de Tressan et Bélarga : une année riche en projets et en découvertes

Alors que l'année scolaire touche bientôt à sa fin, les élèves des écoles de Tressan et de Bélarga ont vécu de nombreux projets culturels, artistiques et sportifs qui ont rythmé ces derniers mois.

### À l'école élémentaire de Bélarga

L'école Maffre-Baugé a multiplié les actions autour de la culture et du patrimoine local. Parmi les temps forts, les élèves ont présenté en janvier un opéra original consacré aux animaux totémiques de Bélarga et de Tressan, dans le cadre du projet « Musique à l'école ». Après plusieurs mois de travail mêlant chant, mise en scène et traditions locales, les enfants ont offert une représentation très appréciée du public. Les élèves de CP de Mme Gasquez ont également participé à un concours de poésie en occitan autour du thème de la mer. Ce projet leur a permis de découvrir la richesse de la langue occitane et de développer leur imagination à travers l'écriture poétique. Leur travail a été récompensé lors d'une cérémonie organisée à Sète, dans le cadre d'Escale à Sète. Les élèves de CM1-CM2 ont, quant à eux, participé au concours des « P'tits champions de lecture », avec une finale d'école organisée en janvier et une représentation au théâtre de Pézenas pour l'un des élèves sélectionnés.

### À l'école maternelle de Tressan

Du côté de la maternelle, les projets arrivent également à leur terme après une année riche en découvertes et en partages. Le mardi 26 mai, dans le cadre du projet « Tapatoudi », les enfants ont eu la chance de rencontrer Nina Six, auteure et illustratrice, accompagnée d'une bénévole. Dans les deux classes, les élèves avaient étudié l'album Monsieur Bigougia. Cette rencontre a permis aux enfants d'échanger autour du métier d'auteur-illustrateur et de participer à des ateliers artistiques inspirés de l'ouvrage. Les projets Arboébio et Occitan se sont également achevés cette année. Chaque projet mené à l'école a permis aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques artistiques, culturelles et collectives dans un cadre enrichissant. Les enfants poursuivent également leurs visites régulières à la bibliothèque de Tressan, moments privilégiés pour découvrir de nouveaux ouvrages, profiter de lectures offertes et s'approprier ce lieu culturel du village. Toute l'équipe éducative remercie les familles et les partenaires pour leur implication tout au long de cette année scolaire et souhaite à tous une très belle fin d'année. Nous avons été heureux de partager avec les enfants l'ensemble des projets et événements qui ont animé cette année scolaire.



L'été est arrivé brutalement, avec beaucoup d'avance. Nous devons nous adapter au mieux et rester vigilants, en attendant la baisse des températures annoncée à la radio ou à la télévision.

Ce trimestre, notre club est dans la tristesse : nous avons eu la douleur de perdre plusieurs membres chers à nos cœurs.

Marcel MIQUEL, qui, malgré un AVC il y a deux ans, continuait à être parmi nous pour partager encore quelques pas de danse avec Germaine — nos « petits amoureux », comme nous aimions les appeler.

Max MARRE, notre doyen, nous a quittés à l'âge de 98 ans. Quel bel âge ! Toujours discret, Max nous faisait le plaisir de venir dès qu'il le pouvait, même si la fatigue l'empêchait ces derniers temps d'être aussi présent qu'il l'aurait souhaité.

Claudine DAUMAS, qui avait dû se résoudre à venir moins souvent, mais qui était encore parmi nous lors de notre dernier loto.

Toutes nos pensées les accompagnent dans leur dernier voyage. Nous ne les oublierons pas.

Nous adressons également une pensée à tous nos adhérents qui, parfois fatigués, continuent de nous rejoindre dès que possible.

---

N'oublions pas le nom de notre club : « Ensemble et Solidaires » — et ce n'est pas un vain mot.

Nous nous retrouvons chaque mois, que ce soit pour un petit repas, des anniversaires ou diverses activités. Chaque semaine, nous nous réunissons à la salle pour des jeux de cartes (belote ou autres), triomino, rummikub... et la liste n'est pas exhaustive !

Ce sont des moments de convivialité, de bonne humeur, de bavardages et de rires, sans oublier le plaisir de partager un goûter ensemble.

Notre club est actif — très actif — et en pleine forme !

Venez nous rencontrer, nous rejoindre : l'essayer, c'est l'adopter !

Cet été, comme chaque année, le club ne s'arrête pas, car personne ne doit rester seul. Les familles ne sont pas toujours disponibles, mais le club, lui, est toujours là.

En attendant, nous vous souhaitons un très bon début d'été. Prenez soin de vous et restons toujours « Ensemble et Solidaires ».

À très bientôt à tous.

### Club de la 3ème Jeunesse

Soyez prudents et à très vite.



## Coin détente et plus ....

### La recette de l'été : La ratatouille, un goût aux mille noms

Dès que les beaux jours s'installent, la ratatouille (la ratatouha en occitan) retrouve sa place sur les tables du Sud. Ce mélange coloré de tomates, courgettes, aubergines, poivrons et oignons symbolise la cuisine estivale : simple, généreuse et pleine de soleil. Mais ce plat n'est pas l'apanage de la Provence. Même dans le sud de la France, il prend parfois des noms ou des variantes différentes. À Nîmes, on retrouve la « bohémienne », préparée principalement avec des aubergines et des tomates. À Nice, la ratatouille niçoise est souvent cuisinée en faisant revenir les légumes séparément afin de préserver toutes leurs saveurs. Sous des noms différents, ce type de préparation existe également dans de nombreux pays. Partout, l'idée reste la même : valoriser les légumes de saison et les saveurs locales. La ratatouille, la bohémienne, le pisto espagnol, la caponata Italienne, le ghiveci roumain, le sataraš serbe ou guiso de vegetales cubain témoignent d'un patrimoine culinaire commun autour des récoltes estivales.

### Recette simple de la ratatouille:

Ingrédients (4 personnes)

- 2 courgettes
- 1 aubergine
- 2 poivrons
- 4 tomates mûres
- 1 oignon
- 2 gousses d'ail
- 3 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Thym, laurier
- Sel et poivre




### Préparation

1. Couper tous les légumes en dés.
2. Faire revenir l'oignon et l'ail dans l'huile d'olive.
3. Ajouter les poivrons puis l'aubergine et les courgettes.
4. Incorporer les tomates, le thym et le laurier.
5. Saler, poivrer et laisser mijoter à feu doux pendant 40 à 50 minutes.
6. Servir chaud, tiède ou froid, accompagné de pain, de riz ou de viande grillée.


Plat populaire, économique et sain (140-150 kCal/personne , riche en fibres, légumes, vitamines, antioxydants ) la ratatouille rappelle que les meilleures recettes sont souvent les plus simples. Sous des noms différents, de la Provence à l'Espagne, de l'Italie aux Balkans et plus loin encore, elle célèbre partout les légumes de l'été.

### Jeux:



## MOT MÉLÉS

Retrouve les mots de la liste dans la grille.



P	O	M	P	I	E	R	C	A	M	I	O	N
A	L	A	R	M	E	C	H	E	L	L	E	B
E	A	U	X	T	U	Y	I	O	P	A	S	E
F	E	U	J	K	L	M	N	B	V	C	O	A
C	A	S	Q	U	E	T	E	D	F	G	H	U
T	U	Y	I	O	P	L	U	Y	T	R	B	X
S	E	C	O	U	R	S	Z	E	R	T	Y	U
M	A	N	G	U	E	Q	S	D	F	G	H	J
I	N	C	E	N	D	I	E	W	X	C	V	B
K	L	J	H	G	F	D	S	A	P	E	U	R
B	O	T	T	E	S	Q	Z	E	R	T	Y	U
V	I	C	T	I	M	E	B	N	M	P	L	K

- POMPIER
- CAMION
- FEU
- EAU

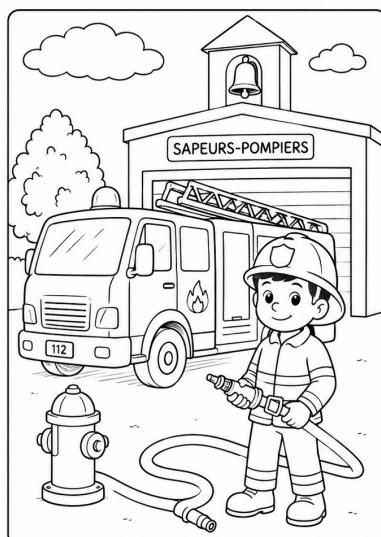

- ALARME
- ECHELLE
- CASQUE
- INCENDIE

- MANGUE
- SECOURS
- SAPEUR
- BOTTES

- TUYAU
- EXTINCTEUR
- VICTIME
- HYDRANT

## LES 7 DIFFÉRENCES ( Ou plus... )

Observe bien les deux dessins et trouve les 7 différences.

## REJOIGNEZ LES JARDINS PARTAGÉS DES VIGNAUX !



IL RESTE DES PARCELLES AUX JARDINS PARTAGÉS DES VIGNAUX !

Situés sur un terrain communal, les jardins sont gérés par l'association "les jardins partagés des Vignaux". Les parcelles, d'environ 100m2 chacune sont irriguées par l'ASA du canal de Gignac d'avril à octobre et vous permettront de cultiver fruits et légumes mais aussi plantes médicinales ou ornementales en respectant l'environnement, la biodiversité et la ressource en eau. L'agriculture biologique est privilégiée. L'entretien des parties communes est collectif (haies, chemin d'accès, système d'irrigation).



Adhésion : 50€ (eau comprise)

**Informations : Christine 06 83 14 68 48**



Place au Terroir à Tressan :

### Rendez-vous festif le vendredi 14 août à partir de 18h

La commune de Tressan accueillera une nouvelle édition de « Place au Terroir », un événement convivial qui réunira habitants, visiteurs, créateurs et exposants dans une ambiance chaleureuse et festive.

Tout au long de la soirée, le public pourra découvrir les savoir-faire locaux, rencontrer des artisans et profiter d'un marché mettant à l'honneur les richesses du territoire. Les gourmands ne seront pas en reste avec la présence de commerçants proposant restauration rapide, crêpes, pizzas et autres spécialités à déguster sur place.

Les vins locaux seront également à l'honneur, offrant l'occasion de découvrir les productions viticoles de la région dans un cadre convivial. Une animation musicale accompagnera cette soirée estivale, propice aux rencontres et aux échanges.

Les enfants auront eux aussi leur espace de divertissement avec des jeux en plein air proposés par Homo Ludens ainsi qu'un atelier maquillage qui leur permettra de laisser libre cours à leur imagination.

Ouvert à tous, cet événement est une belle occasion de célébrer le terroir, la créativité locale et le plaisir de partager un moment ensemble au cœur du village.



#### Horaires Epicerie de Tressan:

Lundi	: 8h30 - 12h30
Mardi, mercredi, jeudi	: 8h30 - 12h30 / 17h00 - 19h30
Vendredi	: 8h30 - 12h30 / 17h00 - 20h00
Samedi et dimanche	: 9h00 - 12h00

Journal municipal présenté par la  
Commission Communication  
04 67 96 73 59

[mairietressan@wanadoo.fr](mailto:mairietressan@wanadoo.fr)

Photos : Mairie Tressan, L. Sabot, D. Martone

**Pour la parution du n° 99  
du 1 Octobre 2026  
les articles et photos devront être  
remis pour le 10 Septembre au plus tard.**

*Édition, Publication, Diffusion : Mairie de Tressan*